



Déduction du Montant d'Acquisition	: 6%	par an pendant 7 ans, puis par an pendant 2 ans	} Amortissement Robien / 9 ans = 50% de l'acquisition
	: 4%		
Déduction des Intérêts d'Emprunt	: 100%		
Déduction des Frais	: 100%	Gestion	
	: 100%	Garanties et Assurances	
	: 100%	Taxe Foncière	